

## Compte rendu Conseil d'UFR du 8 octobre 2013

### - **Ordre du jour :**

- Informations du directeur
- Approbation du compte-rendu des précédents conseils
- Nomination du responsable de la mention ETE (en remplacement de Lionel Fontagné)
- Nomination du responsable du Magistère (en remplacement de Katheline Schubert)
- Nomination du responsable du M2R ETE (en remplacement de Jean-Olivier Hairault)
- Projet d'accord avec l'University of International Business and Economics (UIBE) de Pékin
- Information sur la prochaine campagne de recrutement d'enseignants chercheurs
- Information sur la réforme des accréditations de licences et de masters
- Points divers

### - **Etaient présents :**

- 
- Delila Allam
- Elda André
- Jean-Claude Berthélemy
- Gunther Capelle-Blancard
- Elisabeth Cudeville
- Antoine d'Autume
- Jean Dellemotte
- François Gardes
- Pierre Kopp
- Claude Ménard
- Michèle Moerman
- Corinne Perraudin
- Thomas Sebbag
- Nadine Thevenot
- Sylvie Villa
- Patricia Vornetti

### - **Etaient représentés :**

- 
- Stéphanie Laguérodié (représentée par Nadine Thévenot)
- Pierre-Charles Pradier (représenté par Jean-Claude Berthélemy)
- Bruno Tinel (représenté par Nadine Thévenot)

### - **Invitée :**

- 
- Isabelle Cochard

La réunion commence à 9h30.

- **Informations du directeur**

a- chiffres d'inscriptions pour 2013-2014

Les chiffres disponibles sont encore provisoires à début octobre, notamment en L1 où le Recteur a décidé courant septembre d'attribuer 120 places dans l'UFR02 de plus à des nouveaux bacheliers .

En termes d'IP on a, du L1 au M1

L1	816
L2	576
RA	65
L3	582
L3 Eco-Droit	28
L3 Eco-Histoire	6
L3 Eco-Sciences Po	27
L3 éco-géo	19
L3 Magistère (dont 10 ENS ULM)	69
M1 Eco APP	66
M1 Eco APP - Management du Design	3
M1 Eco Inter	133
M1 Environnement	23
M1 Finance	246
M1 THEME Général	12
M1 THEME- Eco/Socio	9
M1 MEEF CAPES	33
M1 MEEF CAPET	13
M1 Eco Droit	8
M1 Eco-Psycho	14
M1 Magistere-ETE	111
M1 Mosef	27

Il y a une forte tension sur les TD de L2 et de L3. Cela correspond au fait que les taux de réussite ont été l'an dernier en progression en L1 (de 52 à 54%) et en régression en L2 et L3 (respectivement de 73 à 69% et de 70 à 61%). La politique de l'UFR a été très restrictive en matière de transferts en L2 et en L3. La politique de dérogations à la règle des 3i a été également restrictive (quelques dossiers de recours sont encore à l'étude).

En M1 il faut noter la baisse très sensible des effectifs du master THEME, probablement en raison de l'ouverture du MEEF.

Le M1 Eco-droit a un effectif trop faible (7-8 étudiants) pour pouvoir continuer. Il est de fait en concurrence avec un M1 droit économie de l'UFR05, qui a un programme assez différent, et il faut envisager de les fusionner en un seul parcours à localiser dans l'une

ou l'autre UFR. Le Directeur de l'UFR propose que ce soit fait dans le cadre du parcours droit économie de l'UFR05. La question devra être tranchée au plus tard lors du vote des dates d'ouverture SESAME. Pierre Kopp s'engage à fournir pour le prochain conseil d'UFR l'information sur les maquettes des M1 droit-économie et économie-droit.

En M2 les effectifs sont les suivants

Economie appliquée	25
Economie de la mondialisation	17
Economie de la mondialisation Fudan	20
Economie Psychologie	32
Economie théorique et empirique	63
Monnaie banque et finance	40
Histoire de la pensée économique	8
Economie et sciences humaines - Epistémologie	11

Transports internationaux :	23
TIDE	30
Economie aménagt et dév. Local	17
Commerce international	27
Banque et finance	54
Eco. Gestion produits culturels	24
COSI	34
environnemental et géomatique	6
CIE - THEME	4
CIE - EIG	10
MOSEF	17+3
Chargé d'études écon. et sociales	10+2
Contrôle des risques	22
FSESG CAPES SES	6
FSESG AGREG SES	23
FSESG Eco-Gestion	7+7
FSESG redoublant	2
ERASMUS MUNDUS STEDE	23
Protection sociale complémentaire	1

On note un redressement en M2R MBF, des effectifs faibles en HPE et en Epistémologie. Pour PSC les étudiants sont principalement à l'UFR12.

**b- réforme des primes et décharges et du référentiel de tâches**

Cette réforme comporte principalement deux volets

- les primes pédagogiques sont comptées en heures et plus en euros ce qui veut dire qu'elles sont toutes convertibles en heures de services d'enseignement

- la répartition des primes et décharges est appelée à évoluer.

\* Certaines primes ne changent pas :

Activités administratives (VP, dirUFR)

Activités d'animation, valorisation et encadrement de la recherche

Délégués à l'international

\*Pour les primes pédagogiques, le conseil d'UFR recevra une enveloppe globale qu'il répartira lui-même. Pour 2013-2014, cette liberté sera encadrée par la présidence. L'enveloppe devrait correspondre au volume attribué en 2012-2013.

c- Etat du dossier STEDE

Après une longue étape de négociation avec Léo Dayan, le président a décidé de nommer Patricia Vornetti administrateur provisoire de l'EMM STEDE pour Paris 1. La délégation de signature sur le compte de l'EMM STEDE revient au directeur de l'UFR.

- **Approbation du compte-rendu des précédents conseils**

Le compte-rendu du conseil du 13 juin 2013 est approuvé à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil du 24 juin 2013 est approuvé à l'unanimité.

- **Nomination du responsable de la mention ETE (en remplacement de Lionel Fontagné)**

La nomination d'Antoine d'Autume comme responsable de la mention ETE est approuvée à l'unanimité.

- **Nomination du responsable du Magistère (en remplacement de Katheline Schubert)**

La nomination de Jean-Philippe Tropéano comme responsable du Magistère d'Economie est approuvée à l'unanimité.

- **Nomination du responsable du M2R ETE (en remplacement de Jean-Olivier Hairault)**

La candidature de Fabrizio Coricelli fait l'objet d'un débat. Le directeur de l'UFR rappelle que Fabrizio Coricelli a déjà été directeur d'un M2R, ne s'est pas acquitté de manière satisfaisante de ses responsabilités à cette occasion (par exemple s'agissant de la sélection des étudiants) et a d'ailleurs démissionné de cette responsabilité au bout de 2 ans.

Il est procédé à un vote à bulletin secret dont les résultats sont : 7 voix pour, 9 voix contre et 2 abstentions.

Faute de candidature alternative, le directeur de l'UFR demande à Antoine d'Autume, responsable de la mention ETE, d'assumer les responsabilités de gestion courante du M2R ETE en attendant qu'une autre solution soit trouvée.

- **Projet d'accord avec l'University of International Business and Economics (UIBE) de Pékin**

Ce projet, porté par la mention ETE, consisterait à accueillir des étudiants de l'UIBE à l'UFR d'économie en vue d'être diplômés du master ETE.

La première année aurait lieu soit dans le cadre du PSME soit dans le cadre du QEM. Cette première année serait complétée par le même semestre d'été (cours d'économie internationale) que celui organisé pour les étudiants en double diplôme Paris 1/Economie de la mondialisation – Université Fudan.

Après une étape de sélection en fin de première année les étudiants seraient admis en M2 ETE. Les étudiants non-admis dans le M2 ETE pourraient soit retourner en 2<sup>ème</sup> année de Master à l'UIBE, où leur 1<sup>ère</sup> année validée à Paris 1 (y compris le semestre d'été) serait reconnue comme équivalente à la 1<sup>ère</sup> année du Master de l'UIBE, soit être candidats dans un autre M2 de Paris 1.

Ce projet, qui en est pour l'instant au stade d'une rédaction préliminaire, a soulevé des questions de la part des conseillers, d'une part sur le statut du semestre d'été et d'autre part sur la structure des droits d'inscription et des coûts du dispositif.

Le conseil décide d'attendre une version plus finalisée du projet d'accord pour se prononcer.

- **Information sur la prochaine campagne de recrutement d'enseignants chercheurs**

Il y aura en 2014 à l'UFR02 7 postes de PR et 3 postes de MCF vacants ou susceptibles d'être vacants.

PR : les postes de Christian Bordes, Matthieu Crozet, Bernard Gazier, Xavier Greffe, Jean-Dominique Lafay, Jean-Pierre Laffargue et Claude Ménard.

MCF : les postes de Claude Bressand, Arnaud Lechevallier et Bertrand Maillet .

Un tel flux de postes à pourvoir, s'agissant des PR, ne peut pas être géré à court terme sans mesures de reprofilage temporel. Par ailleurs le directeur de l'UFR indique que les principaux besoins en matière d'enseignement concernent les TD, pour lesquels il y a une forte pénurie, ce qui plaide pour un reprofilage partiel au profit de postes de MCF et/ou de PRAG. Il indique comme objectif la transformation de deux postes en postes de PRAG (ce qui implique le recrutement de MCF sur des postes PR et une demande de transformation de postes de MCF en postes de PRAG).

Une décision sur le nombre de postes à publier dans le cadre de la campagne emploi 2014, et les fiches de postes correspondantes, seront soumises au prochain conseil d'UFR. Comme les années précédentes, la proposition sera de ne pas profiler les postes

mais d'intégrer dans les fiches de postes la liste des besoins à couvrir en matière d'enseignement.

- **Information sur la réforme des accréditations de licences et de masters**

a- Licence

Il y a une licence d'économie dans la liste provisoire du Ministère, et la maquette de licence de l'UFR d'économie n'aura pas besoin de changer beaucoup pour être en conformité avec les nouveaux règlements.

b- Master

En ce qui concerne les Masters, les mentions seront accréditées par le Ministère, au niveau du PRES. Il nous faudra donc nous coordonner avec les autres établissements du PRES dont l'EHESS (master ETE) et l'ESCP (finance). Il n'y aura plus de spécialités, mais des parcours à l'intérieur des mentions. La liste des mentions change, la liste provisoire étant, pour ce qui peut concerner l'UFR d'économie

- . Analyse et politique économique
- Banque, finance, assurance
- Econométrie
- Economie
- Economie du développement
- Economie du droit
- Economie de l'entreprise et des marchés
- Economie des organisations
- Economie internationale
- Economie sociale
- Economie publique et management
- Economie du travail et des ressources humaines
- Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports (STS)
- Economie de la santé (STS)
- Sciences économiques et sociales (SHS)
- . Finance
- . Politiques publiques

Il va donc falloir réorganiser les mentions. A cette occasion, il va falloir repenser la gouvernance des mentions, point sur lequel l'offre de formation de l'UFR a fait l'objet de remarques critiques par l'AERES. Si tout s'organise au niveau des mentions, sans spécialités, il va falloir réévaluer le rôle des directeurs de mention, et en même temps prévoir une vraie structure de décision collégiale pour faire vivre les parcours au sein des mentions.

- **Points divers**

a- Annexe annuelle de la convention avec l'ENS Cachan

Cette annexe proposée par l'ENS Cachan introduit deux nouveautés principales:

- la possibilité en ETE que les élèves du département de sciences sociales choisissent de faire un mémoire de recherche qui serait validé en S2 à la place du cours de micro appliquée.
- une clarification de la question des droits de scolarité et des frais d'inscription, qui est par ailleurs en cours de résolution au niveau de la Direction Générale des Services.

Cette annexe annuelle (reproduite à l'annexe 1 du présent document) est votée par 14 voix pour et 4 abstentions.

b- Convention avec l'Université Nova Gorica

A la demande de la Maison internationale, le Conseil a à le texte d'un accord avec l'Université Nova Gorica. Il s'agit de la reconduction d'un accord existant, qui concerne le master Economie et Gestion des produits culturels.

Le texte de la convention est reproduit en annexe 2 du présent document

Ce texte est adopté à l'unanimité.

c- Précisions sur l'attribution des responsabilités pédagogiques

A la demande d'une conseillère, le Directeur de l'UFR rappelle les règles de fonctionnement de l'UFR s'agissant de l'attribution des charges d'enseignement et des responsabilités pédagogiques.

Les charges de cours sont toutes attribuées exclusivement par le Directeur de l'UFR du L1 au M1. Cela comprend les charges de coordination d'enseignements spécifiques que sont la coordination des mémoires en L3 et celle des projets tutorés en L1 et L2. Cela comprend aussi les charges d'enseignant référent en L1. En ce qui concerne les enseignements de M2, les responsables de diplômes ont l'initiative, mais ils doivent bien entendu informer et consulter le directeur de l'UFR, qui est formellement le seul décisionnaire et doit à ce titre s'assurer que les personnes désignées ont les compétences nécessaires pour délivrer un enseignement magistral en Master et vérifier que, en cas de recrutement de vacataire, les conditions réglementaires soient respectées. En ce qui concerne les TD, les responsables de cours ont l'initiative, mais ils doivent bien entendu informer le directeur de l'UFR, qui est formellement le seul décisionnaire et doit à ce titre s'assurer que les personnes désignées ont les compétences nécessaires pour délivrer un enseignement de TD et vérifier que, en cas de recrutement de vacataire, les conditions réglementaires soient respectées.

Les responsabilités pédagogiques transversales, notamment les directions de diplômes, font l'objet d'un vote en conseil d'UFR.

Quand les responsabilités attribuées donnent droit à une prime ou décharge, la décision sur cette prime ou décharge fait l'objet d'un vote groupé, au 1<sup>er</sup> semestre de chaque année, du tableau des primes et décharges. A partir de 2013/2014, toutes les primes et décharges pour responsabilités pédagogiques, en dehors de la charge de délégué aux RI, feront l'objet d'un vote par le conseil d'UFR, alors qu'auparavant la plupart de ces primes ou décharges étaient votées par le CA.



## ANNEXE 1

### CONVENTION CADRE

#### Entre l'ENS Cachan et l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne UFR02 pour la licence d'Economie de Paris 1 pour les masters d'Economie de Paris 1

Signée en 2013 pour exécution à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2013, renouvelable par tacite reconduction tous les ans avec précision d'une annexe pédagogique et financière.

### 1/ MAQUETTES DES COURS A PARTIR DES MATIERES PROPOSEES A PARIS 1

Les maquettes sont différentes entre les départements D2 Economie et gestion et D3 Sciences sociales.

#### A. Maquette des cours pour le département Economie gestion

##### Licence L3

*Tous les cours et TD sont assurés et gérés à l'ENS Cachan avec des professeurs de Paris 1 et des professeurs du département et de l'ENS. L'université Paris 1 délivre la licence.*

*Les enseignants de l'UFR et du Département se coordonnent et assistent aux délibérations de jury de délivrance du diplôme.*

<b>UE1 - enseignements généraux obligatoires 1</b>	<b>ECTS</b> <b>15</b>
Macroéconomie :	5
Statistiques appliquées	5
International Trade	5
<b>UE2 - enseignements complémentaires</b>	<b>15</b>
Anglais	3
3 cours parmi	4
Applications sous STATA	4+4
Marketing	
Politique du développement	
Politique économique	
<b>UE3 - enseignements généraux obligatoires 2</b>	<b>15</b>
Histoire de la pensée économique	5
Relations monétaires internationales C.Bordes	5
Microéconomie	5
<b>UE4 - méthodologie</b>	<b>15</b>
Anglais	2
Econométrie	4
Banque et Marché	4
Modules d'Informatique	5

##### Master 1 :

*Dans le cadre de la convention, les élèves et étudiants du département D2 Economie Gestion peuvent s'inscrire dans le parcours M1 Economie et Théorie Empirique ou dans le parcours M1 Economie Internationale.*

*Une partie des cours est organisée, gérée par l'ENS. Une partie des cours se déroule à Paris 1.*

*Les enseignants se coordonnent et participent aux délibérations de jury.*

Répartition des cours pour les deux parcours :

### Economie théorique et empirique

<b>UE1/S1 Fondamentaux 1 : 30 ECTS</b>		
Séries temporelles	H. Harari TD ens	6
Econométrie données enquête	Paris 1 TD ens	6
Macro 1	Paris 1 TD ens	6
Micro1 : économie industrielle	A de Palma ens	3
2 cours parmi 6 : Economie Publique Economie Industrielle Méthodes expérimentales Modèles intertemporels History of the Social Sciences Théorie de la Mesure Applied Methods in Economics and Management	F. Pannequin A. de Palma N. Etchart-Vincent N. Drouhin P. Fontaine H. Harari D. Cheung	3+3
stage	Ens	3
<b>UE2/S2 Fondamentaux 2: 30 ECTS</b>		
International Economics	Paris 1 TD ens	6
Finance de marché	JC.Tavanti ens	3
Micro 2	F.Pannequin ens	3
Macro 2	Paris 1 TD ens	6
Anglais	Dpt	2
Recherche	Mémoire /soutenance	10

### Economie internationale et Globalisation

<b>UE1/S1 Fondamentaux 1 : 30 ECTS</b>		
Economie de l'environnement	Paris 1	6
Séries temporelles	H. Harari TD ens	6
Macro ouverte	Paris 1	6
Micro 1 : économie industrielle	A de Palma	3
2 cours parmi 6 : Economie Publique Economie Industrielle Méthodes expérimentales Modèles intertemporels History of Social Sciences Théorie de la Mesure Applied Methods in Economics and Management	F. Pannequin A. de Palma N. Etchart-Vincent N. Drouhin P. Fontaine H. Harari D. Cheung	3+3
stage	Ens	3
<b>UE2/S2 Fondamentaux 2: 30 ECTS</b>		
International Economics	F.Toubal TD ens	6
Finance de marché	JC.Tavanti ens	3
Politique de développement	Paris 1 TD atelier	6
Micro2 : theorie des contrats	F.Pannequin	3
Anglais	Dpt Anglais ens	2
Recherche	Mémoire /soutenance	10

## **B. Maquette des cours pour le département de sciences sociales**

### Licence L3

*Les cours et TD de Paris 1 sont assurés à Paris 1 et les cours de Cachan à Cachan, sauf mention contraire. L'université Paris 1 délivre la licence.*

*Les enseignants de l'UFR et du Département se coordonnent et assistent aux délibérations de jury de délivrance du diplôme.*

### Cours de L3 à Paris 1

<b>Intitulé du cours</b>	<b>Enseignant</b>	<b>Nb. heures CM+TD</b>	<b>Crédits</b>
<b>Semestre 1</b>			
Macroéconomie : croissance	K. Schubert	39 + 18	5
Statistiques appliquées (à Cachan)	H. Harari-Kermadec	39 + 18	5
Commerce international (en anglais)	Mme Illopoulos	39 + 18	5
<b>Semestre 2</b>			
Histoire de la pensée économique	A. Lapidus	39 + 18	5
Théorie des organisations et des marchés	C. Ménard	39 + 18	5
Relations monétaires internationales	A. Benassy-Quéré	39 + 18	5

### Cours de L3 à l'ENS Cachan

<b>Intitulé du cours</b>	<b>Enseignant</b>	<b>Nb. heures CM</b>	<b>Crédits</b>
<b>Semestre 1</b>			
Enquête qualitative en sciences sociales	J. Petitier / J. Bourdais	20	4
Archives	F. Attal, O. Wieviorka	40	3
Epistémologie des sciences sociales	J. Baudry	20	3
Macroéconomie	H. Kempf	20	1,5
Microéconomie	T. Vendryes	20	1,5
Anglais		20	2
<b>Semestre 2</b>			
Enquête qualitative en sciences sociales	J. Petitier / J. Bourdais	20	4
Archives	F. Attal, O. Wieviorka	40	3
Econométrie	JC. Tavanti	20	3
Economie du droit	C. Bessy	20	3
Anglais		20	2

Remarque concernant les enseignements pour les élèves de D3:

*Dans la mesure du possible, l'université Paris 1 s'efforce de ne pas placer de cours obligatoires les lundi et vendredi, jours des enseignements à Cachan, et ce aussi bien pour les cours de L3 que pour les trois mentions de M1 d'économie.*

## Master M1

Dans le cadre de la convention, les élèves et étudiants du département D3 Sciences sociales peuvent s'inscrire dans les parcours M1 Economie et Théorie Empirique, Economie Internationale ou THEME.

Une partie des cours est assurée par l'ENS, une partie des cours se déroule à Paris 1. Les enseignants se coordonnent et participent aux délibérations de jury.

### - Pour la mention Economie Théorique et Empirique

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Crédits	
<b>Semestre 1</b>				
<i>A l'Université Paris 1 (UFR 02)</i>				
Bloc Paris 1 (UE 1 + UE 2)				
UE 1 : Econométrie fondamentale				
UC : Séries temporelles	Mme Bruneau	39	18	6
UC : Econométrie des données d'enquête	C. Doz	39	18	6
UE 2 : Economie fondamentale				
UC : Macroéconomie I	A. d'Autume	39	18	6
<i>A l'ENS Cachan (département de sciences sociales)</i>				
Bloc Cachan cours fondamentaux (UE 1)				
UE 1 : Economie quantitative				
UC : Méthodes quantitatives (MQSS)	A. Perdoncin / P. Blavier	20		2
UC : Econométrie	C. Vincensini / P. Grégoire-Marchand	20		2
Bloc Cachan cours disciplinaires (UE 2 + UE 3)				
UE 2 : Economie fondamentale				
UC : Politiques économiques	H. Kempf	20		3
UC : Economie du développement	T. Vendryes	20		3
UE 3 : Ouverture disciplinaire				
UC : Un cours de sociologie ou d'histoire		20		2
Total des crédits de S1			<b>30</b>	
<b>Semestre 2</b>				
<i>A l'Université Paris 1 (UFR 02)</i>				
Bloc Paris 1 (UE 1 + UE 2)				
UE 1 : Economie fondamentale				
UC : Macroéconomie II	J-O. Hairault	39	18	6
UC : Microéconomie II : théorie des jeux	S. Gauthier	39	18	6
UC : Commerce international et firmes multinationales	M. Bas / L. Fontagné	39	18	6
UE 2 : Options, un cours au choix				
UC : Microéconomie appliquée	P. Gagnepain	39		
UC : Mémoire de recherche en économie				4
<i>A l'ENS Cachan (département de sciences sociales)</i>				
Bloc Cachan cours fondamentaux (UE 1)				
UE 1 : Economie quantitative				
UC : Méthodes quantitatives (MQSS)	A. Perdoncin / P. Blavier	20		2
UC : Fondements mathématiques de la statistique et de la finance (option)	H. Harari-Kermadec	20		0
Bloc Cachan cours disciplinaires (UE 2 + UE 3)				
UE 2 : Economie fondamentale				
UC : Economie publique	A. Hémon	20		2
UC : European economics	C. Vincensini	20		2
UE 3 : Ouverture disciplinaire				
UC : Un cours de sociologie ou d'histoire		20		2
Total des crédits de S2			<b>30</b>	

- Pour la mention **Economie internationale et Globalisation**

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Crédits
<b>Semestre 1</b>			
<i>A l'Université Paris 1 (UFR 02)</i>			
Bloc Paris 1 (UE 1)			
UE 1 : 3 cours à TD			
UC : Macroéconomie ouverte	A-M. Rieu	39	18 6
UC : Microéconomie	F. Gardes	39	18 6
UC : Econométrie des modèles linéaires	A-C. Disdier	39	18 6
<i>A l'ENS Cachan (département de sciences sociales)</i>			
Bloc Cachan cours fondamentaux (UE 1)			
UE 1 : Economie quantitative			
UC : Méthodes quantitatives (MQSS)	A. Perdoncin / P. Blavier	20	2
UC : Econométrie	C. Vincensini / P. Grégoire-Marchand	20	2
Bloc Cachan cours disciplinaires (UE 2 + UE 3)			
UE 2 : Economie fondamentale			
UC : Politiques économiques	H. Kempf	20	3
UC : Economie du développement	T. Vendryes	20	3
UE 3 : Ouverture disciplinaire			
UC : Un cours de sociologie ou d'histoire		20	2
Total des crédits de S1			<b>30</b>
<b>Semestre 2</b>			
<i>A l'Université Paris 1 (UFR 02)</i>			
Bloc Paris 1 (UE 1 + UE 2)			
UE 1 : 2 cours à TD			
UC : Politiques de développement	S. Poncet	39	18 6
UC : Commerce international et firmes multinationales	L. Fontagné	39	18 6
UE 2 : 2 cours sans TD parmi :			
International finance, Emerging economies, Environnement et stratégie		39	5
des firmes, European integration 2, The anglo-saxon economic model		39	5
<i>A l'ENS Cachan (département de sciences sociales)</i>			
Bloc Cachan cours fondamentaux (UE 1)			
UE 1 : Economie quantitative			
UC : Méthodes quantitatives (MQSS)	A. Perdoncin / P. Blavier	20	2
UC : Fondements mathématiques de la statistique et de la finance (option)	H. Harari-Kermadec	20	0
Bloc Cachan cours disciplinaires (UE 2 + UE 3)			
UE 2 : Economie fondamentale			
UC : Economie publique	A. Hémon	20	2
UC : European economics	C. Vincensini	20	2
UE 3 : Ouverture disciplinaire			
UC : Un cours de sociologie ou d'histoire		20	2
Total des crédits de S2			<b>30</b>

- Pour la mention **Théories, histoire et méthodes de l'économie**

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Crédits
<b>Semestre 1</b>			
<i>A l'Université Paris 1 (UFR 02)</i>			
Bloc Paris 1 (UE 1)			
UE 1 : 3 cours à TD			
UC : Histoire de la pensée économique contemporaine N. Sigot	39	18	6
UC : Techniques quantitatives C. Perraudin	39	18	6
UC : Sociologie des comportements sociaux A-C. Wagner	39	18	6
<i>A l'ENS Cachan (département de sciences sociales)</i>			
Bloc Cachan cours fondamentaux (UE 1)			
UE 1 : Economie quantitative			
UC : Méthodes quantitatives (MQSS) A. Perdoncin / P. Blavier	20		2
UC : Econométrie C. Vincensini / P. Grégoire-Marchand	20		2
Bloc Cachan cours disciplinaires (UE 2 + UE 3)			
UE 2 : Economie fondamentale			
UC : Politiques économiques H. Kempf	20		3
UC : Economie du développement T. Vendryes	20		3
UE 3 : Ouverture disciplinaire			
UC : Un cours de sociologie ou d'histoire	20		2
Total des crédits de S1			<b>30</b>
<b>Semestre 2</b>			
<i>A l'Université Paris 1 (UFR 02)</i>			
Bloc Paris 1 (UE 1 + UE 2)			
UE 1 : 2 cours à TD			
UC : Histoire monétaire et financière internationale A. Strauss	39	18	6
UC : Techniques d'argumentation en sciences économiques et sociales M. Jaccobi	39	18	6
UE 2 : 2 cours sans TD			
UC : Epistémologie économique S. Jallais	39		5
UC : Croissance et cycles	39		5
<i>A l'ENS Cachan (département de sciences sociales)</i>			
Bloc Cachan cours fondamentaux (UE 1)			
UE 1 : Economie quantitative			
UC : Méthodes quantitatives (MQSS) A. Perdoncin / P. Blavier	20		2
UC : Fondements mathématiques de la statistique et de la finance (option) H. Harari-Kermadec	20		0
Bloc Cachan cours disciplinaires (UE 2 + UE 3)			
UE 2 : Economie fondamentale			
UC : Economie publique A. Hémon	20		2
UC : European economics C. Vincensini	20		2
UE 3 : Ouverture disciplinaire			
UC : Un cours de sociologie ou d'histoire	20		2
Total des crédits de S2			<b>30</b>

Remarque concernant les enseignements pour les élèves de D3:

*Dans la mesure du possible, l'université Paris 1 s'efforce de ne pas placer de cours obligatoires les lundi et vendredi, jours des enseignements à Cachan, et ce aussi bien pour les cours de L3 que pour les trois mentions de M1 d'économie.*

## **2/ Inscription des élèves et des normaliens**

- Pour la licence, les élèves normaliens et les étudiants (auditeurs libres ENS) s'inscrivent en inscription principale à l'Université Paris 1 et en inscription cumulative à l'ENS Cachan.

- Pour le Master, les élèves normaliens et les étudiants s'inscrivent en inscription principale à l'ENS Cachan et en inscription cumulative à Paris 1. Ils s'acquittent des droits d'inscription au magistère lorsqu'ils suivent le parcours ETE.

L'Université Paris 1 délivre le relevé de notes et le diplôme de l'année L3, l'ENS Cachan délivre le relevé de notes de la première année de Master.

## **3/ Réciprocité de services**

<b>De Paris 1 à l'ENS</b>	<b>De l'ENS à Paris 1</b>
<b>C. Bordes 45h TD</b>	<b>F. Pannequin 30hTD</b>
<b>L. Lévy-Garboua 4,5h TD</b>	<b>F. Toubal 27hTD</b>
<b>Total 49,5h TD</b>	<b>Total 57h TD</b>

**Université Paris 1 Panthéon Sorbonne  
Cachan  
Président  
Philippe Boutry**

**Ecole Normale Supérieure  
Président  
Pierre Paul Zalio**

## ANNEXE 2

### FRAMEWORK AGREEMENT FOR COLLABORATION

#### BETWEEN

- The **University of Nova Gorica**, tax number 29880068, whose legal seat is in Slovenia, Nova Gorica, Kostanjevska 16, as represented by its rector, Prof. Dr. Danilo Zavrtanik;

#### AND

- The **University of Paris 1 – Panthéon-Sorbonne**, 12, Place du Panthéon, 75231 Paris cedex 05, TVA FR 56 197 517 170 as represented by its President Prof. Philippe Boutry;

#### Whereas

- The **University of Nova Gorica** is a Slovenian University Institution which deals actively with issues concerning the higher education and has a declared interest in cultural heritage;
- The **University of Nova Gorica** has a network of relations with numerous specialised national and international bodies and with which it has cooperative relations in the fields of research, teaching, training together with other activities related to the institute's primary functions;
- The **University of Nova Gorica** institutionally recognises the possibility of jointly awarding degrees with other foreign Universities, in conformity with agreed-upon procedures and relevant agreements;
- The **University of Nova Gorica** and University IUAV of Venice have jointly established the postgraduate course in "*Economics and Techniques for the Conservation of the Architectural and Environmental Heritage*" / "*Sciences for Conservation, Economics and Creativity*". Lecturers are coming from major European Universities: Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, Paris; CRG Ecole Polytechnique, Paris; Università degli Studi di Roma La Sapienza, Roma; Università degli Studi di Napoli Federico II, Napoli; Università degli Studi di Udine, Udine; Università Ca' Foscari, Venezia; Università IUAV di Venezia, Venezia; Università di Bologna; Politecnico di Milano; Università degli Studi di Padova, Padova; Università Mediterranea di Reggio Calabria; Università Carlo Cattaneo LIUC, Castellana; University of Hamburg; ERASMUS University, Rotterdam; ICCROM; UNESCO ROSTE; Soprintendenza BBAA Venezia; Comune di Venezia; ICCM Salzburg; ICARE-International Centre for Art Economics; IAES International Academy of Environmental Sciences;

The programme is held in Venice, "Ex Convento dei Servi di Maria", Sant'Elena.



- The **University Paris 1 – Panthéon-Sorbonne** is a French University Institution which deals actively with issues concerning the higher education and has a declared interest in culture and cultural economics;
- The **University Paris 1 – Panthéon-Sorbonne** has a network of relations with numerous specialised national and international bodies and with which it has cooperative relations in the fields of research, teaching, training together with other activities related to the institute's primary functions;
- The **University Paris 1 – Panthéon-Sorbonne** has the postgraduate course in *Produits culturels*;

### **Whereas**

- The University of Nova Gorica and the University of Paris 1, Panthéon-Sorbonne have expressed their wish to set up cooperative relations in the areas of activity of common interest, such as to host Ph.D. students, who decide to write thesis in cotution, to organise joint seminars and conferences.
- Since many years Professor Xavier Greffe of the University of Paris 1, Panthéon-Sorbonne and Professor Marilena Vecco of the University of Nova Gorica have collaborated and actively participating in coordination and lecturing of the postgraduate course in *Sciences for Conservation, Economics and Creativity/ Economics and Techniques for the Conservation of the Architectural and Environmental Heritage* and of the *Produits Culturels* of the University of Paris 1, Panthéon-Sorbonne and in Erasmus exchange with the University of Paris 1, Panthéon-Sorbonne.

### **It is agreed as follows**

#### **Article 1 -**

The **University of Nova Gorica**, hereinafter termed UNG, and the **University of Paris 1 – Panthéon-Sorbonne** hereinafter termed UPPS, intend to cooperate in fields and areas of activity of common interest on the basis of the principle of reciprocity.

#### **Article 2 – Activities**

The cooperation will, in particular, concern the following activities:

1. the cooperation in the performance of research on matters of common interest;
  - planning and performance of teaching activities in a coordinated manner; UNG and UPPS work together in implementing graduate and postgraduate degree programmes (Ph.D. and II<sup>o</sup> level Master course) in the ***Sciences for Conservation, Economics and Creativity/ Economics and Techniques for the Conservation of the Architectural and Environmental Heritage***; by making available, the skills of instructors, researchers and scholars from different disciplines and fields;
2. the hosting of Ph.D. students in co-tution after specific agreement for each Ph.D. student;
3. the promotion of seminars, courses, meetings, stages and other activities;

4. the exchange of documentation and coordination of publishing activities.

The terms and necessary budget of each activity will be described in letters of agreement which will be prepared subsequent to this agreement and signed by both parties prior the beginning of cooperative activity.

**Article 3 - Validity**

The present agreement shall have a validity of 3 years starting from the most recent date of its execution. On condition that no amendments to the current text are needed, the understanding may be renewed by a written request authorised by the representatives of the respective institutions.

In the event that at the expiry date of the Memorandum the conventions as indicated, or agreements for the participation in specific research programmes remain in force, the latter shall contain to remain valid until their natural expiry.

**Article 4 – Financing Activities**

The cooperation will in each case depend upon the availability of funds, either from within both parties or from external sources. Both parties, separately or jointly will try to obtain resources from national and international sources to further advance this cooperation

**Article 5 – Confidentiality of Information**

Information that the parties exchange during the implementation of the present agreement will be considered confidential. Therefore, such information may not be divulged to third parties for any reason, except where there is the express consent of the interested party or where the law demands it.

Date:

Date:

University of Nova Gorica  
Slovenia

University of Paris 1  
– Panthéon-Sorbonne  
France

Prof.Dr. Danilo Zavrtanik  
rector

Prof. Philippe Boutry  
President